



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

25 août 2026

FAURE GNASSINGBE, UN ARTISAN DE LA LIBERATION DES 22 SOLDATS MALIENS DETENUS PAR LE FLA



Lomé, 25 août (ATOP)- Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé s'est illustré dans une médiation qui s'est soldée par la libération, le dimanche 23 août, de vingt-deux militaires maliens détenus par les rebelles touareg du Front de libération de l'Azawad (FLA), après plusieurs mois de détention dans le nord du Mali.

Selon un article du site d'information : savoirnews.net, les 22 militaires avaient été capturés à des périodes différentes, d'après une source proche du pouvoir de Bamako. Certains

avaient été faits prisonniers lors des récents affrontements entre l'armée malienne et des groupes armés dans le nord du pays, tandis que d'autres étaient détenus depuis plus de trois ans, a précisé cette source.

« 22 militaires maliens ont été libérés dimanche matin », a affirmé à l'AFP une source de sécurité. Cette libération a été obtenue « en échange d'au moins huit combattants du FLA », a relevé cette source.

« Cette libération, issue d'une longue démarche de négociation, est rendue possible grâce à un médiateur : le Président du Conseil Faure Gnassingbé », a précisé la télévision togolaise dans un commentaire. « Son intervention discrète a été toujours déterminante. Il prouve une fois encore sa capacité à rester en contact avec les parties en conflit, là où d'autres canaux sont fermés », a-t-elle ajouté.

SOMMAIRE

<i>ECHOS DE LA CAPITALE</i> -----	2-4
<i>NOUVELLES DES PREFECTURES</i> -----	5-11
<i>DOSSIER</i> -----	12-13
<i>NOUVELLE DE L'ETRANGER</i> -----	13-15
<i>SPORTS</i> -----	16-19

La télévision togolaise a présenté cette médiation comme une nouvelle illustration de la méthode de Faure Gnassingbé, fondée sur le maintien du « dialogue » avec les parties en conflit. Elle a notamment rappelé son implication dans la libération, en janvier 2023, de militaires ivoiriens détenus à Bamako, ainsi que ses initiatives en faveur du dialogue au Tchad et au Niger.

Le Togo a également contribué, selon ce commentaire, à l'accompagnement de la transition en Guinée après les événements de 2021. En avril 2025, l'Union africaine a désigné Faure Gnassingbé comme médiateur dans la crise entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda.

« De N'Djamena à Kinshasa, en passant par Bamako, Ouagadougou, Niamey et Conakry, l'action diplomatique discrète portée par le Président du conseil, Faure Gnassingbé a souvent rapproché les positions et cherché des issues pacifiques », a-t-elle conclu.

Cette nouvelle libération de soldats maliens intervient après plusieurs libérations successives de soldats maliens. Le 13 août, 82 militaires maliens avaient été libérés après plusieurs mois de captivité. Le 16 août, le FLA avait également annoncé la remise en liberté de six soldats maliens blessés. ATOP/AJA/ source : savoirnews.net

ECHOS DE LA CAPITALE

ASSEMBLEE NATIONALE:

LES DEPUTES ADOPTENT QUATRE PROJETS DE LOI



Bâtiment du Parlement (photo internet)

Lomé, 25 août (ATOP) - Quatre projets de loi relatifs aux aires protégées, au commerce, aux actes publics et à la mer ont été définitivement adoptés par les députés, le mardi 25 août à Lomé, lors de la 4^e séance plénière de la 2^e session extraordinaire.

La première vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme Hadja Mémounatou Ibrahima a présidé cette séance au cours de laquelle les députés ont adopté à l'unanimité les quatre textes.

Il s'agit notamment du projet de loi relatif à la création et à la gestion des aires protégées; du projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la convention supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers, adoptée le 5 octobre 1961 à la Haye (Pays-Bas) ; du projet de loi modifiant la loi du 10 décembre 2018 instituant les juridictions commerciales en République togolaise, modifiée par la loi n° 2020-002 du 7 janvier 2020. Les autres textes portent sur le projet de loi autorisant la ratification de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (Accord BBNJ), adopté le 19 juin 2023 à New York.

La présidente Ibrahima a salué l'engagement des députés, la collaboration des membres du gouvernement présents ainsi que le travail accompli par les commissions permanentes et le personnel administratif pour la réussite de cette session extraordinaire.

Le ministre chargé des Relations avec les institutions, Gilbert Bawara, a salué la promptitude des députés dans l'adoption des textes soumis par le gouvernement. Il a

souligné l'importance stratégique de ces ratifications pour la participation du Togo aux événements prévus en janvier 2027. Le ministre Bawara a réaffirmé l'engagement du gouvernement à rendre compte de l'impact de ces lois devant la Représentation nationale et souhaité aux élus un bon retour dans leurs circonscriptions respectives.

Le ministre de l'Economie maritime, Edem Tengué, s'est félicité de l'adoption du projet de loi autorisant la ratification de l'Accord BBNJ sur la protection de la biodiversité marine. Selon lui, cette décision permettra au Togo de participer activement, avec voix délibérative, à la première conférence des parties prévue début 2027. Il a indiqué que cette loi réaffirme l'engagement du pays en faveur de l'économie bleue et de la gouvernance océanique. « Pour assurer la mise en œuvre efficace de ces engagements internationaux, un point focal national interministériel sera prochainement mis en place », a dit le ministre.

Ces travaux mettent fin à la 2^e session extraordinaire ouverte le 11 août dernier.
ATOP/SED/MG/KYA

DIALOGUE SOCIAL :

LE CNDS RELANCE SES ACTIVITES POUR FAIRE FACE AUX NOUVEAUX DEFIS

Lomé, 25 août (ATOP) - Le Conseil national du dialogue social (CNDS) a tenu, le mardi 25 août à Lomé, une session extraordinaire consacrée au bilan des deux dernières décennies et à la relance de ses activités.

Les travaux ont connu la participation des membres du gouvernement notamment le ministre des Finances et du Budget, Essowè Barcola. Ils ont permis de faire le point sur la participation de la délégation tripartite togolaise à la 114^e session de la Conférence internationale du travail et d'étudier d'autres points inhérents au fonctionnement du Conseil.



M. Sangbana (chapeau blanc) ouvrant les travaux

Le président de CNDS, Kondé Sangbana, a rappelé les acquis du Conseil au cours des vingt dernières années. Il a fait savoir que le Conseil a contribué à l'instauration du climat social apaisé dans le pays, à la résolution des différentes crises majeures dans les secteurs publics, parapublic et privé. Il s'agit notamment de la résolution des conflits dans le secteur de l'éducation nationale ; la gestion des diverses crises dans les secteurs de la santé et du commerce. Le président a ajouté que le CNDS a également résolu la crise de 2013 dans l'administration publique ayant abouti à l'adoption de la loi du 21 janvier 2013 portant statut général de la fonction publique.

M. Sangbana a déclaré que l'instabilité géopolitique, l'accélération rapide des progrès technologiques, le changement climatique et les transformations démographiques posent d'importants défis pour le monde du travail, mais également pour le tissu social dans l'ensemble. « Dans ce contexte, la gouvernance des institutions de travail, comme le CNDS, se trouve face à une responsabilité urgente, qui exige l'élaboration des solutions capables de protéger et de valoriser les intérêts des acteurs du monde du travail », a-t-il souligné.

Le CNDS est un organe consultatif tripartite permanent prévu par le Code du travail. Il réunit l'Etat, les organisations syndicales de travailleurs et les associations d'employeurs.

ATOP/BA/DHK/BV

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :

DES ENSEIGNANTS DE COMPTABILITE FORMES AU « SAGE COMPTA 100 » ET A LA FISCALITE

Lomé, 25 août (ATOP) - Cent six enseignants de comptabilité issus de différents établissements d'enseignement technique et professionnel du Togo prennent part, du 25 au 28 août à Lomé, à une session de renforcement des capacités consacrée au logiciel Sage Compta 100 et à la fiscalité.



M.Kirong (au micro) ouvrant les travaux



L'assistance

La formation se déroule au Lycée d'enseignement technique et professionnel de Lomé (LETP-Lomé). Elle est organisée par le ministère de l'Education nationale, à travers l'Institut national de formation et de perfectionnement professionnels (INFPP). Cette session vise à actualiser les connaissances des enseignants et à renforcer leurs compétences professionnelles et pédagogiques dans les domaines de la comptabilité et de la fiscalité.

Les participants sont appelés à consolider leur maîtrise des outils et pratiques comptables utilisés dans le monde professionnel. La session doit également aboutir à l'élaboration de contenus pédagogiques sur Sage Compta 100 et la fiscalité, adaptés aux apprenants de la classe de Terminale G2. Ces contenus devront permettre aux enseignants de mieux rapprocher les enseignements dispensés en classe des réalités et exigences du monde du travail.

Le directeur de cabinet du ministère de l'Education nationale, Patibibouyou Kirong, a mis en avant le rôle de la formation continue dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement technique et professionnel. « Le renforcement continu des compétences des enseignants constitue un élément important dans l'amélioration de la qualité de la formation. La maîtrise des outils professionnels, notamment des logiciels de comptabilité et des règles fiscales, doit permettre aux enseignants de mieux préparer les apprenants aux réalités du monde du travail », a-t-il déclaré.

Le directeur de l'INFPP, Emile Kossi N'Guissan, a souligné que cette formation répond à la nécessité d'actualiser les compétences des enseignants afin de leur permettre de mieux transmettre aux apprenants les connaissances et pratiques en vigueur dans les domaines de la comptabilité et de la fiscalité.

ATOP/IS/AO



ATOP

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

SANTE ET HYGIENE MENTALE :

LA POPULATION DE TANDJOUARE BENEFICIE DE CONSULTATIONS FORAINES

Tandjouaré, 25 août (ATOP) - Une journée de consultation foraine en santé mentale s'est tenue, le mardi 25 août à Tandjouaré, au bénéfice de la population.

L'activité est organisée par la Société togolaise de santé mentale (SoToSaM) en collaboration avec le Programme national des addictions aux produits psychoactifs (PNAPP) et le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN).



Séance de sensibilisation



Des consultations

Placée sous le thème : « Contribution de la santé mentale à la paix sociale à l'ère de l'accès universel aux soins », l'opération s'inscrit dans la lutte contre les troubles et problèmes liés à la consommation des substances psychoactives (alcools et drogues). Elle a été couplée d'une sensibilisation sur l'hygiène mentale. Le but est d'amener les soins de qualité et les bonnes informations en santé mentale vers les communautés. Il s'agit de sensibiliser les populations sur la prévention primaire, les bonnes pratiques à adopter pour préserver leur bien-être psychologique et de prendre en charge les personnes déjà atteintes d'une pathologie mentale à travers le dépistage, le diagnostic et le traitement.

Selon le psychologue clinicien, Dr. Kpassagou Bassantéa, l'absence totale de sommeil pendant une ou deux nuits, la perte de l'appétit ou encore la disparition soudaine de l'intérêt et du plaisir pour les activités quotidiennes constituent autant de signaux qui méritent une attention particulière. Des douleurs physiques persistent, notamment au dos, à la tête ou au ventre, doivent aussi alerter. « Notre façon de penser et de vivre nos problèmes agit aussi sur le corps », a-t-il indiqué. Dr. Kpassagou a invité les personnes concernées à consulter des spécialistes en santé mentale.

Le point focal des Maladies non transmissibles (MNT) Tandjouaré, Dr Senou Dovi a salué l'initiative qui vient répondre aux besoins de la population. Il a relevé que plusieurs cas liés notamment aux troubles du sommeil, à l'agressivité, à l'épilepsie et aux addictions à l'alcool et aux drogues sont régulièrement enregistrés. « Les patients nécessitant une prise en charge sont orientés vers le CHR Dapaong », a-t-il indiqué.

M. Djato Soumaïla, admis en consultation, s'est dit satisfait de sa prise en charge. Il a fait savoir qu'après examen par le spécialiste, il a bénéficié de médicaments. M. Djato a indiqué que les médecins lui ont recommandé de passer un scanner et de poursuivre le traitement après avoir terminé les médicaments qui lui ont été prescrits.

Cette campagne se poursuivra les 26, 27 et 28 août respectivement à Barkoissi, Mango et Gando. ATOP/SYI/JK/BA

BASSAR/VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE:
UNE COLLECTE DE DONNEES DANS LES REGIONS DE LA KARA ET DES SAVANES



Des participants

les ministères en charge de la Sécurité et de la Défense nationale, un projet financé par la Banque mondiale.

L'objectif est de faire un état des lieux des risques en vue d'adapter le système d'alerte précoce communautaire dans lesdites régions et d'éliminer les VBG.

La cheffe du projet point focal de cette mission, Mme Julie Dzogbema, a fait savoir que cette évaluation permettra d'adapter le dispositif d'alerte précoce aux niveaux des communautés pour garantir la sécurité des personnes et des biens. Elle a invité toutes les parties prenantes à mener une bonne enquête et à collecter des données fiables pour la réussite de cette mission.

La rencontre a regroupé le maire de la commune Bassar 2, Adessonkai Adédokou, les leaders religieux, les chefs traditionnels, les forces de l'ordre et de sécurité, les organisations de la société civile, les personnes en charge des victimes des VBG ainsi que les opérateurs économiques. Le maire de la commune de Bassar 1, Mouni Ouyi et le secrétaire général de la préfecture, Daro Ouro Gnandi ont assisté à l'ouverture des travaux.

Démarré en 2024, SWEDD+ est un projet relatif à l'autonomisation des filles et des femmes. ATOP/LK/MD/KYA

LE PROJET D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER DU CHP VALIDE



Des participants

également discuté des mécanismes de suivi et d'évaluation ainsi que des prochaines étapes de consolidation et de finalisation du PEH.

Le document s'articule autour de six projets portant notamment sur les soins médicaux, la qualité des soins, le management, les infrastructures et le plateau

Bassar, 25 août (ATOP) – Le ministère en charge de la Planification du développement organise du 24 au 27 août dans la région de la Kara et des Savanes, une mission de collecte des données des Violences basées sur le genre (VBG).

Cette collecte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel et du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique subsaharienne (SWEDD+) ». Cette mission est organisée en collaboration avec

Bassar, 25 août (ATOP) - Le Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Bassar a tenu, les 24 et 25 août, un atelier pour valider le rapport d'orientations stratégiques et de perspectives de son Projet d'établissement hospitalier (PEH).

La rencontre a permis d'examiner les diagnostics réalisés par les six comités thématiques, d'identifier les forces et faiblesses de l'établissement et de valider les dix principaux défis stratégiques pour la période 2026-2030. Les participants ont

technique, le système d'information hospitalier et le volet social. Il vise à doter le CHP Bassar d'un cadre stratégique pour améliorer ses performances et répondre davantage aux besoins de santé de la population.



Dr Agoudavi Kokou en séance de restitution

indiqué que ce PEH constitue une « boussole » pour renforcer la gestion et la qualité des prestations de l'établissement.

Le maire de la commune Bassar 1, Mouni Ouyi, des conseillers municipaux, le personnel médical et des représentants de la société civile ont pris part aux travaux.

ATOP/LK/MG/KYA

Le représentant du préfet, M. Alodji Osse Kossi, a salué le caractère participatif du processus et souligné l'importance de faire de ce document un outil de référence pour améliorer l'accessibilité et la qualité des soins. Il a exprimé l'ambition de faire du CHP Bassar « un hôpital de référence territorial plus accessible, modernisé, résilient et conforme aux exigences de qualité ».

Le directeur préfectoral du CHP Bassar, Lt-Col Serges Amouki Anaté, a

OGOU/COMMERCE :

LES ACTEURS ECONOMIQUES DU MERIDIONAL OUTILLES SUR LES REFORMES COMMERCIALES A ATAHPAME

Atakpamé, 25 août (ATOP) – Un atelier de sensibilisation et de partage d'informations sur les instruments majeurs de facilitation du commerce et de modernisation de l'économie togolaise se tient les 24 et 25 août à Atakpamé.



Des participants



M. Yakpey (au micro) situant le contexte de l'atelier

Organisée par le ministère délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité sous l'égide du Ministère de l'Économie et de la Veille stratégique, cette rencontre réunit une centaine de participants des régions des Plateaux, Maritime et du Grand Lomé, incluant des parlementaires notamment députés et sénateurs, des élus consulaires ainsi que des opérateurs économiques.

L'objectif principal est de favoriser une appropriation optimale des mécanismes du commerce international. Il s'agit d'amener les acteurs économiques à maîtriser les outils numériques et réglementaires nécessaires pour conquérir de nouveaux marchés et faire du commerce un levier de croissance, de création d'emplois décents et de prospérité nationale.

Quatre axes prioritaires meubleront les échanges, notamment, le Guichet unique du commerce extérieur (GUCE), la Zone de libre-échange continentale africaine

(ZLECAf), la Solution automatisée de marquage (SAM) des produits, et le commerce électronique à travers la plateforme « Togo Trade Portal ».

Le secrétaire général du ministère chargé du Commerce, Comlan Yakpey, a précisé que ces réformes structurelles traduisent la vision du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, visant à faire du Togo un hub logistique, commercial et d'investissement de référence. « Le Guichet unique simplifie et dématérialise les procédures pour réduire les délais et les coûts, tandis que le marquage automatisé garantit la traçabilité des produits, luttant ainsi contre la fraude et la concurrence déloyale. Conjugués aux opportunités de la ZLECAf et au commerce électronique, ces instruments renforcent la compétitivité de nos entreprises, notamment des TPME », a-t-il affirmé. Il a appelé à une synergie accrue entre pouvoirs publics, élus et secteur privé.

Le secrétaire général du gouvernement, Vidouté Aimé Koffi, a exprimé sa gratitude au gouvernement pour les actions menées en faveur du développement socio-économique régional.

ATOP/AY/KKT/SED

KPELE:

UNE MISSION EXPLORE LES POTENTIALITES TOURISTIQUES ET CULTURELLES DE GOVIE-HOEME

Adéta, 25 août (ATOP) - Une mission conduite par le directeur régional des Arts et de la Culture des Plateaux, Kokou Monkli, s'est rendue le lundi 24 août à Govié-Hoémé, dans la commune Kpélé 1, pour explorer et évaluer les potentialités touristiques et culturelles de la localité.



M. Monkli (à droite) recevant des informations sur le musée



Visite d'un site touristique

Cette descente sur le terrain a permis à la délégation de découvrir notamment la grotte « Agawlolo » et la rivière « Atiké », avec ses deux chutes d'eau, situées sur le flanc-est de la chaîne de l'Atakora.

La grotte « Agawlolo » est constituée d'un massif rocheux de forme conique, d'environ 40 mètres de base et 15 mètres de hauteur. Elle présente une ouverture cylindrique de 6,5 mètres de diamètre, avec une hauteur variant de 1,9 à 2 mètres et une profondeur estimée à 30 mètres. La rivière « Atiké », qui signifie « médicament », est également considérée comme un site à forte valeur culturelle. Selon les explications des populations locales, son eau, qui s'écoule au niveau des racines d'un amas de bambous, était autrefois utilisée à des fins thérapeutiques, notamment pour certaines maladies.

M. Monkli, a appelé les populations à s'impliquer dans la sauvegarde, la valorisation et la promotion de ces sites naturels. Il a encouragé une collaboration étroite entre les communautés, la commune et le ministère chargé du Tourisme, conformément à la vision du Président du Conseil, Faure Gnassingbé dont l'objectif est de transformer les potentialités locales en véritables leviers de développement et de bien-être des populations.

A l'issue de cette exploration, la délégation s'est rendue au musée communautaire « Adzesoklu » de Kpélé-Govié, pour s'enquérir de son fonctionnement. Le musée abrite une riche collection d'objets d'art liés à la chefferie traditionnelle et à l'histoire de la localité. Il constitue ainsi un espace de préservation du patrimoine culturel vivant et un atout pour le développement du tourisme dans la région. Le promoteur du musée, Togbui Ezor 1^{er}, a présenté l'histoire du grand guerrier Adzesoklu, dont l'établissement porte le nom. Cette initiative vise à perpétuer sa mémoire et à valoriser les vestiges liés à son parcours historique.
ATOP/SKD/AO/BV

PROJET TAMARIN :

LES ACTEURS DE LA REGION CENTRALE CONSULTES POUR LA DISTRIBUTION DE 150 000 FOYERS AMELIORES

Sokodé, 25 août (ATOP) - Un atelier de consultation des parties prenantes de la région Centrale sur le projet de distribution de 150 000 foyers améliorés au Togo s'est tenu le lundi 24 août à Sokodé.



M. Kamang présentant un foyer amélioré



Lt-Col. Aledi (au micro) ouvrant les travaux

La rencontre a été organisée par la société Tamarin Clean Cooking. Elle a permis de recueillir les avis, recommandations et propositions des acteurs locaux en vue d'assurer une mise en œuvre efficace du projet, adaptée aux réalités du terrain. Le projet prévoit la distribution de 150 000 foyers améliorés aux ménages utilisant encore les foyers traditionnels à trois pierres dans les régions Maritime, Plateaux, Centrale et de la Kara.

Soutenue par S2 Services et son partenaire Hummingbirds, l'initiative vise à réduire la consommation de bois et la pollution de l'air domestique. L'utilisation des foyers traditionnels à trois pierres constitue également un enjeu de santé publique. Leur faible rendement énergétique entraîne une forte consommation de bois et expose notamment les femmes et les enfants aux fumées nocives.

Le directeur régional de l'environnement, Lt-col. Aledi Palakyém, représentant le préfet de Tchaoudjo, a souligné l'importance des actions concertées pour préserver les écosystèmes. Il a invité les parties prenantes à promouvoir le reboisement, à lutter contre la coupe illégale des arbres et à encourager l'utilisation des foyers améliorés, moins consommateurs de bois et moins polluants.

Le directeur général de Tamarin Clean Cooking, Ndongsok Durando, a indiqué que l'utilisation des foyers améliorés contribuera à l'atteinte des objectifs fixés par les Contributions déterminées au niveau national (CDN) du Togo. Celles-ci prévoient de porter le taux d'utilisation des foyers améliorés de 40 % en 2020 à 80 % en 2030.

Pour sa part, le gestionnaire de projets à la direction de la lutte contre les changements climatiques, Samiye Pataro, a relevé que la pollution de l'air domestique est à l'origine de nombreux problèmes respiratoires. Les femmes et les enfants sont

particulièrement exposés, car ils passent davantage de temps à proximité des foyers de cuisson. « La lutte contre les changements climatiques commence aussi dans nos cuisines. Chaque foyer amélioré est un arbre sauvé, une femme protégée et un pas vers un Togo bas carbone et résilient », a-t-il déclaré.

Le coordinateur de l'Agence d'appui aux initiatives de base (AGAIB)-Centrale, Kamang Piabalo, a présenté aux participants l'un des modèles de foyers améliorés. ATOP/TAA/MEK/MG

TELECOMMUNICATIONS :

DES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS ECLAIRES SUR LES NOUVELLES DECISIONS DE L'ARCEP

Mango, 25 août (ATOP) – Des membres des associations des consommateurs des communes de Tandjouaré 1, Oti 1 et Oti-Sud 1 ont été éclairés sur les nouvelles décisions de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de post (ARCEP), le vendredi 21 août à Mango.



Des participants



M. Traore (au micro) saluant la démarche de l'ARCEP

La rencontre est initiée par l'ARCEP en collaboration avec l'Association togolaise des consommateurs (ATC), la Ligue togolaise des consommateurs (LTC) et le Mouvement Martin Luther King (MMLK). Elle s'inscrit dans le cadre de la 7^e tournée nationale d'information et de sensibilisation à l'endroit des membres des associations des consommateurs. L'objectif est d'informer la population des nouvelles décisions prises par l'ARCEP dans l'intérêt des consommateurs et de recueillir leurs avis et suggestions par rapport aux services de communications offerts par les opérateurs structures de téléphonie mobile « Moov Africa Togo » et « Yas Togo ».

Les participants ont suivi plusieurs communications entre autres : « L'ARCEP, ses missions et ses actions dans la protection et la défense des intérêts des consommateurs des services de communications électroniques », « La décision n°30 du 19 février 2026 de l'ARCEP », « Les installations des radios électroniques, quelle protection pour les populations ? », « La participation des citoyens à la régulation des services de communication électronique et des postes » et « L'arnaque ». La décision du 19 février précise les principes de transparence, de non-discrimination et d'éthique liés aux offres permanentes et promotionnelles des services de communication électronique mobiles. Il s'agit, entre autres, de la possibilité de conserver les forfaits non consommés, de la justesse dans la facturation internet et des forfaits, ainsi que de l'extension des délais de validité.

Le représentant du maire de la commune d'Oti 1, Traoré Bassirou, a salué la démarche de l'ARCEP qui s'investit pour la défense et les intérêts des consommateurs. Il a convié les participants à remonter les manquements liés aux services de communication dans leurs localités au service technique de l'ARCEP.

Le directeur des Affaires juridiques et de la Protection des consommateurs, Ouro-Agoro Kadiri de l'ARCEP, a fait savoir que sa structure est préoccupée par les offres des services de communications et la qualité des prestations. « Raison pour laquelle l'ARCEP et ses partenaires sillonnent le pays pour recueillir les préoccupations des consommateurs dans différentes localités afin de faire des observations aux sociétés de téléphonie mobile au cas où il y a des manquements notoires », a-t-il souligné.

Pour le président de l'ATC, Gagalo Bénédi, et le responsable Enquêtes et investigations à la LCT, Fiagan Bright, les consommateurs sont les vrais régulateurs des services des opérateurs de téléphonie mobile. MM. Gagalo et Fiagan ont reconnu des améliorations dans les prestations de Yas et Moov Africa depuis 2021 à ce jour. Ils reconnaissent toutefois qu'ils restent des efforts à consentir. ATOP/TT/JK/MD

LACS :

DES JEUNES EDIFIES SUR LA PREVENTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Aného, 25 août (ATOP) – Des jeunes de la commune Lacs 1 ont été sensibilisés, sur la prévention et la réponse aux Violences basées sur le genre (VBG), le vendredi 21 août à Aného.



Les participants



Prestation du club du CLAC- Aného

Cette activité est à l'actif du Centre de lecture et d'animation culturelle d'Aného (CLAC-Aného) et s'inscrit dans le cadre de la célébration en différé de la journée internationale de la jeunesse, édition 2026. Elle vise à promouvoir l'engagement des jeunes dans le développement durable, de la cohésion sociale et de la paix. La rencontre a permis d'outiller les jeunes sur la prévention et les réponses aux VBG.

La séance a été animée par la responsable de l'action sociale auprès de l'hôpital psychiatrique de Zébé-Aného, Mme Goza Ablavi Ida. Cette dernière a entretenu l'assistance sur le genre, les différentes formes de violences, notamment violences physiques, psychologiques, sexuelles, économiques. La conférencière a relevé les causes des VBG et insisté sur leurs conséquences, entre autres, la mort, les grossesses précoces et non désirées, l'abandon scolaire. Elle a invité l'assistance et les victimes à dénoncer les cas de VBG. Mme Goza a instruit ses interlocuteurs sur les mécanismes de signalisation, tels que le numéro vert 8284, la gendarmerie, la police, les services sociaux, les centres d'écoute et la justice. Elle a abordé aussi la législation togolaise et les droits des victimes.

Le responsable du CLAC-Aného, Lémou Toyi, conseiller de jeunesse, a invité les jeunes à la discipline sexuelle. Il a exhorté les jeunes filles à revoir leur habillement et à éviter de se retrouver seules à des endroits dangereux.

La journée internationale de la jeunesse est observée chaque 12 août. Elle est axée cette année au plan national sur le thème « Jeunesse togolaise : Des réalités locales, une même ambition de développement ».

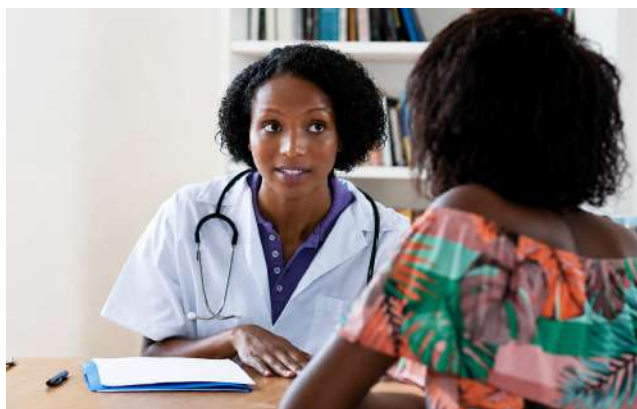
ATOP/DK/MD/BV

DOSSIER

SANTÉ SEXUELLE :

LE VAGINISME, CE TROUBLE SILENCIEUX QUI FRAGILISE DES COUPLES

Par Abel Ozih



Un médecin échange avec une patiente (Photo internet)
je pleurais souvent après », confie-t-elle.

Son mari, Charles, 34 ans, entrepreneur bâtiment, raconte avoir lui aussi traversé des moments difficiles. « Au début, je croyais qu'elle me rejetait ou qu'elle ne me désirait pas. Cela créait des tensions entre nous parce qu'on ne comprenait pas ce qui se passait », explique-t-il. Après plusieurs mois de silence et de souffrance, le couple décide finalement de consulter un spécialiste. Le diagnostic tombe : Rosaline souffre de vaginisme.

Un trouble involontaire et méconnu



Dr Sowu, gynécologue-obstétricien

Selon Dr Etiam Koffi Sowu, gynécologue-obstétricien, directeur l'hôpital Bethesda d'Agou Nyogbo (Kpalimé), le vaginisme est une contraction involontaire des muscles du périnée pouvant empêcher toute pénétration, qu'il s'agisse d'un doigt, d'un tampon ou du pénis. Le spécialiste fait savoir que ce trouble ne relève pas d'une volonté consciente de la femme. « Le corps réagit automatiquement par un mécanisme de défense. La femme ne décide pas de bloquer la pénétration », explique-t-il.

Le vaginisme se présente généralement sous deux formes. « Le vaginisme primaire concerne les femmes qui n'ont jamais réussi à avoir une pénétration vaginale, tandis que le vaginisme secondaire apparaît chez des femmes ayant déjà eu des rapports sexuels auparavant », mentionne Dr Sowu.

Dans plusieurs cas, des femmes mariées, désireuses d'avoir une vie sexuelle épanouie, se retrouvent confrontées à une contraction involontaire des muscles du périnée, accompagnée de douleurs ou d'une peur intense.

Quand le cerveau interprète la pénétration comme un danger

Le gynécologue-obstétricien indique que le cerveau peut interpréter l'approche de la pénétration comme une menace ou une douleur imminente. En réaction, le corps se contracte instinctivement pour se protéger. « La douleur est réelle, mais elle est souvent

amplifiée par la peur et l'anxiété. C'est un trouble où les dimensions psychologiques et physiques sont étroitement liées », souligne-t-il.

De son côté, la gynécologue obstétricienne Dr Benedicta Amewoui, responsable de la clinique Group Medical à Agoè, relève également que certaines femmes concernées grandissent dans des environnements où la sexualité demeure taboue et où la virginité est fortement valorisée. D'autres n'ont jamais appris à connaître leur propre corps. Toutefois, Dr Amewoui insiste sur le fait que le vaginisme n'est pas synonyme d'absence de désir sexuel. « Ces femmes peuvent aimer leur mari, ressentir du plaisir et avoir une libido normale, tant que la relation ne conduit pas à la pénétration », précise-t-elle.



Présentation anatomique de l'utérus et du vagin (Photo internet)

Des répercussions importantes sur le couple

Les conséquences psychologiques et conjugales peuvent être importantes. Certaines femmes développent un sentiment de culpabilité ou de honte, tandis que leurs maris peuvent se sentir rejetés ou incompris, relève Dr Sowu.

« Nous évitions même le sujet à un moment. Chacun souffrait en silence », témoigne l'entrepreneur bâtiment Charles. Pour le gynécologue, le vaginisme doit être considéré comme une problématique de couple et non uniquement comme un problème féminin.

Une prise en charge possible

« Ce trouble peut être pris en charge efficacement grâce à une approche mêlant écoute, accompagnement psychologique et rééducation psycho-corporelle. La prise en charge consiste notamment à aider la femme à mieux connaître son périnée, apprendre à relâcher les muscles concernés et reprendre progressivement confiance en son corps », rassure Dr Sowu. Il fait savoir également que des exercices progressifs et des séances de psychothérapie avec le couple peuvent permettre également de réduire la peur associée à la pénétration. Cela aide à renforcer la confiance et la communication au sein du couple. Après plusieurs mois de suivi, Rosaline affirme aujourd'hui retrouver progressivement espoir. « Le plus important pour moi a été de comprendre que je n'étais pas seule et qu'il existait des solutions », dit-il.

Le directeur l'hôpital Bethesda d'Agou Nyogbo rappelle enfin qu'une femme qui souffre lors des rapports sexuels « ne fait pas exprès » et que le vaginisme n'est ni un caprice ni une fatalité. Parler du problème et consulter un professionnel de santé constituent souvent les premières étapes vers la guérison, prodigue-t-il.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

RDC :

DEPLOIEMENT D'UNE MISSION DE VERIFICATION DU CESSEZ-LE-FEU AVEC LE M23

Kinshasa, (Afrcanews) - Une mission chargée de vérifier le fragile cessez-le-feu entre l'armée congolaise et le groupe armé M23, soutenu par le Rwanda, a été

déployée lundi 24 août dans l'est de la République démocratique du Congo, alors que les deux parties s'échangeaient des accusations d'exactions.

L'est de la RDC est déchiré par des décennies de conflit opposant de multiples groupes armés qui se disputent ce territoire riche en minerais, notamment le M23, qui s'est emparé de nouvelles portions de la région l'année dernière. Les efforts de paix menés l'année dernière par le Qatar et les États-Unis visaient à mettre fin à la crise, ce qui a conduit à la signature de deux accords distincts.

Le gouvernement congolais et le M23 ont signé un engagement en faveur d'un cessez-le-feu à Doha en juillet 2025, tandis que la RDC et le Rwanda ont officialisé en décembre à Washington un accord de paix négocié par les États-Unis. Mais les combats se sont poursuivis sur le terrain.

Feuille de route pour les négociations

Dimanche, le gouvernement suisse a annoncé dans un communiqué que la RDC et le M23 s'étaient mis d'accord sur [une feuille de route pour les pourparlers de paix](#), à l'issue de négociations menées en Suisse. Il a également évoqué le déploiement prochain sur le terrain d'un organisme régional chargé de vérifier les violations du cessez-le-feu auquel les parties se sont engagées.

Le mécanisme de vérification des violations du cessez-le-feu comprend des représentants du gouvernement congolais et du M23, ainsi que des observateurs issus des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).

Cette mission, la première du genre, a été déployée lundi par des hélicoptères de l'ONU à Minembwe, dans la province du Sud-Kivu, qui a été le théâtre d'affrontements intenses ces derniers mois, selon des sources de l'ONU et du gouvernement. La mission se rendra également dans la ville lacustre d'Uvira**, d'où le M23 s'est retiré en janvier, ainsi que sur le territoire de Kalehe, où des combats ont été signalés ces dernières semaines, a déclaré à l'AFP le gouverneur du Sud-Kivu, Jean-Jacques Purusi. Ni les autorités de la RDC ni celles du M23 n'ont pour l'instant réagi à l'annonce de cette mission.

Plusieurs efforts de médiation internationaux n'ont pas réussi à faire taire les armes dans l'est de la RDC, où une myriade de groupes armés sont actifs. En avril, la RDC et le M23 avaient convenu de faciliter l'aide humanitaire et de libérer des prisonniers à l'issue de pourparlers en Suisse. Un premier groupe de prisonniers a été remis au M23 par le gouvernement congolais au début du mois.

"Examiner les progrès réalisés"

De nouvelles discussions se sont tenues à huis clos du 17 au 21 août, en présence de représentants des États-Unis, du Qatar, de la Suisse, de la Commission de l'Union africaine et du Togo, qui fait office de médiateur de l'Union africaine. Les deux parties ont déclaré s'être "mises d'accord sur l'importance d'une méthode standardisée pour signaler les allégations de violations du cessez-le-feu", selon le communiqué publié dimanche par le gouvernement suisse.

Elles ont également convenu de mettre en place un "mécanisme chargé d'examiner les progrès réalisés et de relever les défis liés à la mise en œuvre des obligations et des engagements pris au titre de l'accord-cadre de Doha", a-t-il ajouté.

Dans un communiqué publié lundi, la RDC a condamné les "crimes et violations graves des droits de l'homme" qui auraient été commis par le M23 dans les territoires sous son contrôle et a accusé le groupe d'avoir tué "plus de 300 personnes" en juin et juillet. Par ailleurs, un porte-parole du M23 a accusé les forces gouvernementales d'avoir lancé une "attaque meurtrière" à l'artillerie contre un village près de Minembwe. Les deux camps se sont régulièrement accusés mutuellement d'exactions présumées et de violations du cessez-le-feu, souvent invérifiables par des instances indépendantes.

La région entourant Minembwe, qui fait l'objet d'une lutte acharnée depuis des mois, est particulièrement difficile d'accès pour les organisations internationales. Selon des rapports d'ONG et d'experts de l'ONU, le M23 aurait également réduit au silence les voix dissidentes, notamment celles de journalistes et de militants des droits de l'homme, dans les zones sous son contrôle.

AFRICANEWS

CHINE :

UN ROBOT HUMANOÏDE BAT LE RECORD DU MONDE D'USAIN BOLT AU 100 METRES

Pékin, (Afrcanews) -La journée d'ouverture des Jeux mondiaux des robots humanoïdes à Pékin a notamment été l'occasion de voir concourir plusieurs robots humanoïdes chinois qui ont battu des records établis par des humains. L'un d'eux a d'ailleurs battu le record du monde du 100 mètres d'Usain Bolt.

Selon l'organisateur, plus de 2 000 robots humanoïdes participaient à l'événement. "Au début, j'étais plutôt réticente à l'idée de l'intelligence artificielle. J'étais même un peu sur la défensive, craignant qu'elle ne remplace ou ne supprime les humains. Mais maintenant que je constate que cette évolution est inéluctable, j'ai décidé de venir jeter un œil", s'est étonnée Li Yanfeng, une spectatrice.

Au saut en hauteur sans élan, un robot humanoïde a réussi à atteindre 2,88 mètres, bien au-delà du meilleur résultat de 0,95 mètre réalisé par un humanoïde lors de la première édition des Jeux, l'année dernière. Il a ainsi dépassé le record humain du saut en hauteur, établi à 2,45 mètres.

"Ces sports sont tout à fait normaux pour les humains, mais aujourd'hui, les robots sont capables de les pratiquer. Je trouve ça incroyable", a indiqué Yang Shangzheng, un autre spectateur.

Ces jeux, qui se déroulent à l'Anneau national de patinage de vitesse construit pour les Jeux olympiques d'hiver de 2022, ont débuté la même semaine où Pékin accueillait la Conférence mondiale sur la robotique 2026, au cours de laquelle des entreprises ont présenté environ 3 000 produits, dont des robots humanoïdes.

La Chine fabrique la majorité des robots humanoïdes dans le monde. Les États-Unis ont renforcé leur surveillance des robots en provenance de ce pays.

"J'ai emmené mon enfant ici pour qu'il voie les meilleurs robots dont dispose actuellement la Chine, et pour qu'il comprenne mieux leurs capacités", a expliqué Liu Tao, spectateur.

Mais chaque chose en son temps puisque des experts ont déclaré qu'il faudra encore du temps avant de voir des robots humanoïdes déployés massivement dans le monde réel.

AFRICANEWS



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

FOOTBALL/CHAMPIONNAT D2 :

DOUMBE DE MANGO DRESSE UN BILAN DE LA PHASE ALLER ET REVOIT SES STRATEGIES POUR LA PHASE RETOUR

Mango, 25 août (ATOP) - Le bureau exécutif de Doumbé a initié une réunion bilan à mi-parcours avec les joueurs, le staff et les supporters, le dimanche 23 août à Mango, pour évaluer les performances du club lors de la phase aller du championnat de football de deuxième division.

Cette rencontre vise à analyser la situation des Tam-Tam parlant qui peinent à résonner et troubler le sommeil de leurs adversaires et à définir des stratégies pour se maintenir en D2 cette saison.



Les participants

Sur les sept rencontres jouées pour le compte de la phase aller, le club de la vallée de l'Oti n'a enregistré qu'une seule victoire et six défaites, avec trois points à son compteur. Il ressort que l'équipe manque cruellement d'attaquants percutants pour faire trembler les filets. Du côté des supporters, certains ont tendance à démotiver les joueurs au lieu de les encourager.

Pour mieux aborder la phase retour qui démarre le 26 août prochain, le président de Doumbé FC de Mango, Boffoh Alassani annonce déjà l'arrivée de six nouveaux joueurs pour renforcer l'attaque et la défense. Pour lui, il est impérieux de se mobiliser financièrement, spirituellement et sportivement autour de Doumbé et taire les divergences. « Chacun doit jouer sa partition pour maintenir le club en D2 cette saison », a insisté le président de Doumbé. Il a fait savoir que son bureau ambitionne d'asseoir une équipe compétitive et stable à Mango, constituée en majorité des jeunes de la localité. M. Bonfoh a lancé un appel à la diaspora pour soutenir l'équipe, afin de sauver la saison. Des offices religieux sont prévus pour confier l'équipe de Mango dans les mains de Dieu.

Le porte-parole des joueurs, Tchalaké Moubarak a promis d'œuvrer pour le maintien de l'équipe en D2.

ATOP/ TT/JK/AR

KLOTO/GALA DE FOOTBALL « CAMPAGNE CONTRE LES FAUX MEDICAMENTS » : **REVEIL AC VAINQUEUR**

Kpalimé, 25 août (ATOP) - L'équipe de Réveil AC a remporté, le samedi 22 août à Kpalimé, le gala de football organisé par le Club RFI Togo dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de lutte contre les faux médicaments.

Réveil AC s'est imposé en finale devant Dream Team aux tirs au but (3-2), après un score nul et vierge (0-0) au terme du temps réglementaire. Devant un public majoritairement composé de jeunes, les deux finalistes ont livré une rencontre équilibrée,

marquée par la prudence. Malgré quelques tentatives offensives de part et d'autre, aucune des deux formations n'est parvenue à trouver le chemin des filets au terme des 90 minutes.



L'équipe victorieuse



M. Amouh remet le trophée capitaine

La décision s'est donc faite lors de la séance des tirs au but, où Réveil AC s'est montré plus efficace en transformant trois tirs contre deux pour Dream Team.

Outre le trophée, l'équipe championne a reçu un ballon, des T-shirts et un carton de canettes. Dream Team a également bénéficié des mêmes récompenses. Plusieurs prix individuels ont été attribués aux joueurs et encadreurs les plus méritants.

« Le choix du football comme support de sensibilisation répond à la volonté de toucher un public plus large et de faire passer le message de santé publique dans un cadre convivial. Cette initiative vise à sensibiliser particulièrement les jeunes aux dangers liés à l'achat et à la consommation de médicaments vendus dans la rue », a fait savoir Alfred Nadjere, membre de la coordination du Club RFI Togo.

Au total, huit équipes ont pris part à la compétition. Il s'agit de Lucky Star, NSA, Nassr FC, Éléphanteaux, Réveil AC, Dream Team, BSA et Excelsior. Le coup d'envoi du gala a été donné par l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Adotoyo Komi Djimédo.

La campagne de sensibilisation contre les faux médicaments est placée sous le thème : « Attention aux médicaments vendus dans la rue ».ATOP/AYH/AO

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BEACH-VOLLEY 2026 :

LE MAROC CONSERVE SON TITRE MASCULIN ET DECROCHE SON BILLET POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES 2028

ALEXANDRIE, (cavb) - Le Maroc reste au sommet du beach-volley masculin africain. La paire Zouheir Elgraoui/Soufiane El Gharouti a remporté la finale du Championnat d'Afrique des Nations seniors de beach-volley 2026, à Alexandrie en Égypte, en dominant les Algériens Kallouche/Dekkiche A en deux sets, 2-0 (21-19, 21-12).

Au terme de 40 minutes de jeu, les Marocains s'adjugent la couronne continentale et offrent surtout à leur pays le quota masculin pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, l'un des enjeux majeurs du tournoi d'Alexandrie. La FIVB avait confirmé avant la compétition que le titre africain mettait également en jeu une place olympique pour LA28.

Le succès permet également au Maroc de conserver le titre continental masculin remporté en 2025, même si la composition de la paire championne a changé. Soufiane El Gharouti faisait déjà partie de l'équipe sacrée l'année dernière, tandis que Zouheir Elgraoui avait obtenu l'argent avec un autre partenaire.

Une première manche extrêmement serrée

La finale a commencé sur un rythme équilibré, avec deux équipes qui se sont rendu coup pour coup. Le Maroc prend les deux premiers points pour mener 2-0, mais l'Algérie revient rapidement : 2-1, 2-2, 3-3, puis 4-4.

La rencontre reste indécise. Les Algériens passent brièvement devant à 5-4, avant une nouvelle égalité à 5-5. Elgraoui/El Gharouti reprennent ensuite les commandes : 6-5, puis 7-6, mais leurs adversaires continuent de s'accrocher. À 7-7, les deux équipes sont encore parfaitement au coude-à-coude.

Kallouche/Dekkiche A réussissent ensuite à prendre un léger avantage, 8-7, mais les Marocains égalisent à 8-8. La lutte se poursuit jusqu'à 9-9, avant que le Maroc ne passe devant 10-9, puis 11-10 au moment du temps mort technique.

Aucune équipe n'a alors réussi à prendre plus de deux points d'avance. Les challenges s'invitent dans une fin de set sous tension. À la reprise, l'Algérie égalise à 11-11. Kallouche/Dekkiche A obtiennent ensuite un challenge pour une touche au filet. La contestation algérienne est validée et leur permet de prendre l'avantage, 13-11.

L'Algérie conserve cette avance à 14-12, puis 14-13. Le Maroc revient néanmoins une nouvelle fois à hauteur : 14-14, puis 15-15. À 16-15 pour l'Algérie, les Marocains demandent à leur tour un challenge sur un ballon annoncé dehors. La contestation est cette fois rejetée.

La tension monte encore dans la dernière partie de la manche.

L'Algérie mène 17-16, mais Elgraoui/El Gharouti égalisent à 17-17 avant de passer devant 18-17. Les Marocains prennent alors un avantage déterminant : 19-17. Kallouche/Dekkiche A réduisent l'écart à 19-18, mais le Maroc obtient deux balles de set à 20-18. Les Algériens en sauvent une, 20-19, avant qu'Elgraoui/El Gharouti ne concluent la manche 21-19. Après 24 minutes, le Maroc mène donc un set à zéro. Premier set : Maroc 21-19 Algérie – 24 minutes.

Le Maroc change de rythme dans la deuxième manche

Après une première manche particulièrement disputée, la physionomie de la rencontre change dans le deuxième set. Elgraoui/El Gharouti prennent immédiatement les commandes : 1-0, 2-0, puis 3-1 et 4-2.

L'Algérie parvient encore à rester au contact. Kallouche/Dekkiche A reviennent à 4-3, puis à 4-4 et 5-5. Mais c'est à partir de ce moment que les Marocains commencent véritablement à faire la différence. Elgraoui et El Gharouti passent devant 6-5, puis 7-6 et 8-6. Les Algériens réduisent l'écart à 8-7, mais ne parviennent plus à recoller. Elgraoui/El Gharouti prennent le large.

Le Maroc accélère et inscrit plusieurs points qui vont progressivement faire basculer la finale. Le score passe de 8-7 à 9-7, puis 10-7, 11-7 et 12-7. Kallouche/Dekkiche A stoppent momentanément la série en revenant à 12-8, mais le Maroc atteint le temps mort technique avec cinq longueurs d'avance, 13-8.

La dynamique ne change pas à la reprise.

Elgraoui/El Gharouti poursuivent leur domination : 14-8, puis 14-9, 15-9 et 16-9. À ce moment-là, l'Algérie demande un temps mort afin d'essayer d'enrayer la progression marocaine.

Sans succès.

Le Maroc inscrit le point suivant pour mener 17-9. Une fin de match parfaitement maîtrisée. À huit points d'écart, la paire marocaine peut gérer son avantage. Les Algériens continuent de se battre et réduisent légèrement l'écart à 17-10, puis 18-11.

Mais le titre ne peut désormais plus échapper aux Marocains.

Elgraoui/El Gharouti portent le score à 19-11. L'Algérie récupère encore un point à 19-12, avant que le Maroc n'obtienne ses premières balles de championnat à 20-12. La première est la bonne.

À 21-12, le match s'achève : Zouheir Elgraoui et Soufiane El Gharouti sont champions d'Afrique 2026.

La deuxième manche aura duré 16 minutes.

Deuxième set : Maroc 21-12 Algérie – 16 minutes.

40 minutes pour décrocher l'or et LA28

Le tableau officiel de la rencontre donne une durée totale de 40 minutes : 24 minutes pour le premier set et 16 minutes pour le second. Le Maroc termine également avec 42 points inscrits, contre 31 pour l'Algérie.

Résultat de la finale masculine :

Elgraoui/El Gharouti (Maroc) – Kallouche/Dekkiche A (Algérie) : 2-0, 21-19, 21-12. Le Maroc conserve sa couronne africaine. Ce nouveau succès confirme la domination récente du Maroc sur le beach-volley masculin continental.

Le pays arrivait à Alexandrie en tenant du titre. En 2025 à Martil, au Maroc, Soufiane El Gharouti et Amine Sabir avaient remporté le Championnat d'Afrique après avoir battu en finale une autre paire marocaine composée de Zouheir Elgraoui et Ilyas Lazar, en trois sets.

Les deux adversaires de la finale marocaine de 2025 se retrouvent donc, un an plus tard, du même côté du filet.

La FIVB présentait d'ailleurs Zouheir Elgraoui et Soufiane El Gharouti comme les leaders de la défense du titre marocain avant le tournoi d'Alexandrie.

Leur association a répondu aux attentes. Elgraoui ajoute une nouvelle couronne à son palmarès continental. Pour Zouheir Elgraoui, cette victoire vient enrichir un parcours déjà particulièrement fourni sur la scène africaine.

Le Marocain avait notamment remporté les Championnats d'Afrique en 2017, 2019 et 2022 avec Mohamed Abicha, avant d'obtenir l'argent en 2025. Pour Soufiane El Gharouti, le succès d'Alexandrie signifie surtout un deuxième titre continental senior consécutif, après celui remporté en 2025. Mais cette fois, la médaille d'or possède une valeur supplémentaire.

Direction Los Angeles 2028

Le Championnat d'Afrique 2026 d'Alexandrie ne mettait pas uniquement en jeu la suprématie continentale. Le tournoi masculin offrait également au pays champion un quota pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. La FIVB avait explicitement présenté le tournoi comme une bataille pour le titre africain et une place aux prochains Jeux.

En remportant la finale face à l'Algérie, le Maroc décroche donc le quota continental masculin pour LA28. Une récompense majeure au terme d'un parcours conclu de la meilleure des manières : un premier set remporté au combat 21-19, puis une deuxième manche largement maîtrisée 21-12.

Champion d'Afrique en 2025, le Maroc conserve ainsi sa couronne en 2026 et obtient, à Alexandrie, son billet pour le tournoi masculin de beach-volley des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. cavb

